

# Les Infos de Base

mercredi 5 octobre 2011  
volume 14, numéro 40  
ISSN 1492-0670



## État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 40 du 5 octobre 2011.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 15 octobre 2011 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 40 du 5 octobre 2011, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 39 du 1<sup>er</sup> octobre 2011.

Tous les règlements sous **A-2.1, A-3, A-3.001, A-12, A-14, A-19.1, A-21, A-25, A-29, B-1, C-12, C-15, C-16, C-19, C-26, C-38, C-47.1, C-48, C-51, C-73.1, D-3, I-8, I-9, M-8, P-10, Q-2, R-10, R-12, R-13, R-15.1, S-01, S-4.2, S-6.01, S-13.01, S-13.1, S-17.1, S-29.01, S-31.1, T-5, T-11.011, T-12, T-16, V-1.1, V-1.2 et V-6.1** qui sont encore en vigueur ont fait l'objet d'une renumérotation complète.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 20 octobre 2011 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 39 du 28 septembre 2011, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 38 du 24 septembre 2011.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2011.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 3 du 28 février 2011 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 20 du 28 septembre 2011. Les modifications apportées par L.C. 2011, ch. 15, 16 et 17 et entrées en vigueur au 14 septembre 2011 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 28 septembre 2011 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 20 du 28 septembre 2011.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 28 septembre 2011 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2011.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 25 septembre 2011.

Le *Droit des petites sociétés par actions — Accès aux règles et formulaires* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 25 septembre 2011.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 25 septembre 2011 et contient maintenant quelque 8 011 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Code de procédure des assemblées (pour présidents et secrétaires)* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 25 septembre.

Le *Droit des associations non personnalisées (contrats d'association)* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 25 septembre.

## Dans ce numéro

**1** État de la publication

**2** Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*

Gaudet Éditeur Ltée  
5278 rue Nantel  
Saint-Hubert QC J3Y 9A7  
514/893-2526 (téléphone)  
1-800/481-8702 (no sans frais)  
450/443-3642 (télécopieur)  
[info@gaudet.qc.ca](mailto:info@gaudet.qc.ca)  
<http://www.gaudet.qc.ca/>

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur le financement, [R.R.Q., c. **A-3.001**, r. 7], aa. 21, ann. 1-4, 7.

Règlement modifiant le Règlement sur le financement, Décision du 22-09-11, (2011) 143 G.O. 2, 4184, aa. 1, 2.

Règlement sur les pourcentages applicables aux fins de fixer la cotisation des employeurs tenus personnellement au paiement des prestations pour l'année 2012, [R.R.Q., c. **A-3.001**, r. 11], nouveau.

Décret sur l'industrie des services automobiles des régions d'Arthabaska, Granby, Sherbrooke et Thetford Mines, [R.R.Q., c. **D-2**, r. 6], aa. 11.12, ann. II.

Décret modifiant divers décrets de convention collective concernant la mise en oeuvre des arrangements portant sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles de certains métiers de l'industrie des services automobiles, D. 986-2011 du 21-09-11, (2011) 143 G.O. 2, 4176, aa. 1, 2.

Décret sur l'industrie des services automobiles de Chapais, de Chibougamau, du Lac-Saint-Jean et du Saguenay, [R.R.Q., c. **D-2**, r. 7], aa. 9.10, ann. II.

Décret modifiant divers décrets de convention collective concernant la mise en oeuvre des arrangements portant sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles de certains métiers de l'industrie des services automobiles, D. 986-2011 du 21-09-11, (2011) 143 G.O. 2, 4176, aa. 3, 4.

Décret sur l'industrie des services automobiles des régions de Drummond et de la Mauricie, [R.R.Q., c. **D-2**, r. 8], aa. 11.03, ann. I.

Décret modifiant divers décrets de convention collective concernant la mise en oeuvre des arrangements portant sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles de certains métiers de l'industrie des services

automobiles, D. 986-2011 du 21-09-11, (2011) 143 G.O. 2, 4176, aa. 5, 6.

Décret sur l'industrie des services automobiles des régions Lanaudière-Laurentides, [R.R.Q., c. **D-2**, r. 9], aa. 1.01, 4.03, 6.05, 9.01-9.01.2, 11.03, 12.01, 13.01, ann. II.

Décret modifiant divers décrets de convention collective concernant la mise en oeuvre des arrangements portant sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles de certains métiers de l'industrie des services automobiles, D. 986-2011 du 21-09-11, (2011) 143 G.O. 2, 4176, aa. 7, 8;

Décret modifiant le Décret sur l'industrie des services automobiles des régions Lanaudière-Laurentides, D. 988-2011 du 21-09-11, (2011) 143 G.O. 2, 4182, aa. 1-8.

Décret sur l'industrie des services automobiles de la région de Montréal, [R.R.Q., c. **D-2**, r. 10], aa. 10.07, ann. I.

Décret modifiant divers décrets de convention collective concernant la mise en oeuvre des arrangements portant sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles de certains métiers de l'industrie des services automobiles, D. 986-2011 du 21-09-11, (2011) 143 G.O. 2, 4176, aa. 9, 10.

Décret sur l'industrie des services automobiles de la région de Québec, [R.R.Q., c. **D-2**, r. 11], aa. 12.07, ann. II.

Décret modifiant divers décrets de convention collective concernant la mise en oeuvre des arrangements portant sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles de certains métiers de l'industrie des services automobiles, D. 986-2011 du 21-09-11, (2011) 143 G.O. 2, 4176, aa. 11, 12.

Règlement divisant le territoire du Québec en régions aux fins des élections au Conseil d'administration de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, [R.R.Q., c. **I-10**, r. 14], aa. 1, 2.

Règlement modifiant le Règlement divisant le territoire du Québec en régions aux fins des élections au Conseil d'administration de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, Décision du 22-09-11, (2011) 143 G.O. 2, 4440, aa. 1, 2.

Règlement sur les personnes intéressées au référendum des producteurs de poulettes du Québec, [R.R.Q., c. **M-35.1**, Décision 9762 du 20-09-11, (2011) 143 G.O. 2, 4473, nouveau.

Règlement sur les contributions de l'Association des emballeurs de pommes

du Québec inc., [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 254], aa. 2, 3.

Règlement modifiant le Règlement sur les contributions de l'Association des emballeurs de pommes du Québec inc., Décision 9764 du 20-09-11, (2011) 143 G.O. 2, 4473, aa. 1, 2.

Règlement sur les régimes complémentaires de retraite, [R.R.Q., c. **R-15.1**, r. 6], aa. 4, 67.4.

Règlement modifiant le Règlement sur les régimes complémentaires de retraite relativement à des normes de pratique établies par l'Institut canadien des actuaires, D. 978-2011 du 21-09-11, (2011) 143 G.O. 2, 4175, aa. 1, 2.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.